

Procès-verbal de la 1^{re} réunion du Conseil syndical du SEECR tenue le 16 septembre 2008

Liste de présences : M^{mes}, MM.

Beaulac, Philippe	Comité exécutif
Chénard, Jacqueline	Comité exécutif
Cormier, Robin	Philosophie
Côté, Lise	Techniques de radiodiagnostic
Côté, Miriame	Techniques policières
Dion, Alain	Arts
Dumont, Danièle	Éducation physique
Gaudreau, Claude	Comité exécutif
Godbout, Geneviève	Philosophie
Guay, Daniel	Physique
Hupé, Lucie	Techniques administratives
Jobin, Luc	Techniques d'éducation spécialisée
Lafond, Richard	Technologies forestières
LeBel, Georges	Informatique
Longuépée, Sylvie	Mathématiques
Morazain, Julie	Comité exécutif
Ouellet, Jacques	Histoire, Géographie
Paradis, Catherine	Français
Patry, Lucie	Sciences sociales
Pelletier, David	Biologie
Ruest, Josée	Techniques de travail social
Vézina, Isabelle	Comité exécutif

Présidence : Julie Morazain

Prise de notes : Jaqueline Chénard

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la réunion;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
03. Adoption du procès-verbal de la 3^e réunion du Conseil syndical tenue le mardi 26 février 2008;
04. Information, suivi et questions;
05. Tour de table;
06. *Enseigner au collégial... portrait de la profession;*
07. Politique sur le double emploi;
08. Divers : PIÉA;
09. Levée de la réunion.

01. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 15 h 15.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION de Claude Gaudreau

appuyée par Luc Jobin

« Que l'ordre du jour soit adopté. »

Adoptée à l'unanimité.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSITION d'Isabelle Vézina

appuyée par Geneviève Godbout

« Que procès-verbal de 3^e réunion du Conseil syndical tenue le mardi 26 février 2008 soit adopté. »

Adoptée à l'unanimité.

04. INFORMATION, SUIVI ET QUESTIONS

Alain Dion demande ce qu'il advient du grief à propos du programme de Techniques de gestion de commerce. Claude Gaudreau explique que le grief a été perdu à cause de l'entente sur la tâche du printemps précédent qui prévoyait l'ouverture de ce programme.

Claude Gaudreau explique que l'application de l'entente de principe viendra d'ici à quelques semaines. L'augmentation de salaire sera rétroactive, elle s'appliquera à partir de la rentrée d'août 2008. La finalisation de l'entente implique également l'arrivée de 2 ou 3 ETC (équivalent temps complet), qui seront disponibles à l'hiver, et la bonification des montants attribués au perfectionnement : 70 000 \$ pour la recherche nous arriveront à la suite des transferts fédéraux.

Une rapide consultation permet de vérifier que la majorité des membres présents serait d'accord pour que les avis de convocation au Conseil syndical ne se fasse que par courriel. Comme Lucie Hupé exprimait une réticence, Claude dit que le passage de papier à courriel sera progressif. Daniel Guay suggère qu'on utilise un rétroprojecteur pendant les réunions pour diminuer l'impression de documents.

Jacqueline Chénard rappelle qu'il serait souhaitable que les enseignantes et enseignants signalent systématiquement à M^{me} Denise Côté, coordonnatrice adjointe au Service à l'élève et à l'enseignement, les situations anormales ou abusives d'absences d'élèves.

05. TOUR DE TABLE

Les déléguées et délégués syndicaux sont invités à transmettre un compte rendu de ce qui s'est passé depuis la rentrée.

Techniques de la mécanique

Philippe Beaulac annonce la nomination de Jean-Pierre Lamontagne à un poste de conseiller pédagogique. Le prof censé le remplacer étant malade, il acceptera tout de même le contrat, ce qui lui donnera droit à une couverture d'assurance. Un autre prof sera contacté pour le remplacement. Le programme de maintenance industrielle vit une grande instabilité de personnel et un grave problème d'effectif étudiant, il est urgent de le faire connaître dans les écoles secondaires.

Techniques de travail social

Josée Ruest explique que dans son département des profs travaillent à la PIEA (politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). De plus, le programme DEC-BAC a débuté, une cohorte se trouve maintenant sur cette passerelle. On cherche activement des possibilités de stages. Au CMÉC (sous-centre d'études à Amqui), une enseignante bénéficie d'un dégageant pour les soutenir.

Techniques de radiodiagnostic

Des trois profs en poste depuis 30 ans, il n'en reste qu'une, en retour progressif au travail après un congé de maladie. Des techniciennes prennent des charges d'enseignement pour dépanner. On a deux cohortes totalisant 48 élèves, mais on rencontre des problèmes avec plusieurs élèves très faibles.

Éducation physique

Danielle Dumont rapporte l'ouverture de deux nouveaux postes dans son département. Un cas est sur la sellette : il aurait été possible à un prof d'obtenir deux groupes supplémentaires, attribution qui l'aurait approché d'un temps plein annuel. À cause d'un conflit d'horaire, qu'il aurait été possible de régler en consultant le département, l'Administration a attribué hâtivement ces groupes à un nouveau prof. Un grief sera déposé. On prévoit également une rencontre avec Claire Malenfant pour discuter de la situation. Les profs travaillent à obtenir des ajustements à ce programme : on veut un quatrième cours contributif au programme. Danielle dit également que les profs se sont sentis lésés par l'envoi aux coordonnatrices et coordonnateurs, en début de trimestre, d'un plan de travail à compléter dans un délai très court. D'autres enseignants sont d'accord : on aurait aimé une rencontre, un explication de cette démarche.

Technologie forestière

Selon Richard Lafond, il reste 3 étudiants dans la cohorte de première année dans le programme. Selon l'entente prise avec le Cégep de Baie-Comeau, il devrait en arriver 6 autres en deuxième et troisième année. Cette situation difficile, selon Richard, ne dépend pas que de la crise forestière. Deux retraites sont imminentes, et sur ces deux profs, un est malade. Un MED engagé en catastrophe le remplace, son contrat est renouvelé de trois semaines en trois semaines.

Arts

Selon Alain Dion, tout va plutôt bien au département, l'effectif est stable.

Philosophie

Geneviève Godbout rapporte l'obtention de deux permanences et l'engagement à mi-temps d'un autre enseignant. Un prof travaille au Comité du projet éducatif. Au département, on éprouve des inquiétudes liées au nouveau régime collégial.

Biologie

On a eu une retraite en mai et on en prévoit une autre cette année. On a obtenu une nouvelle permanence et un prof a été engagé à temps partiel.

Physique

Daniel Guay explique que les effectifs comme le personnel sont stables. On vit un conflit avec la direction des études : une élève veut reprendre un examen pour augmenter sa note. On doit vérifier les conditions de réalisation de l'examen, ce qui s'avère compliqué, puisqu'il s'agit d'un cours d'été et que le prof n'est pas d'ici. On bénéficie d'un projet PLAR (programme local d'aide à la recherche) pour l'amélioration des labs. On surveille de près la réforme au secondaire où sont imposées des restrictions pour le dépannage en sciences. Les tâches sont très lourdes, on observe un déséquilibre des CI de l'automne et de l'hiver.

Sciences sociales

Un prof à temps partiel a été engagé. On trouve également le plan de travail envoyé par la direction des études très contrôlant.

Français

Catherine Paradis annonce une retraite et deux permanences. Elle a travaillé à la reconnaissance des acquis en français : des personnes qui n'ont pas fait les cours de formation générale veulent qu'on leur reconnaisse une compétence équivalente. Pour le premier cours, ça peut aller, et encore. C'est peu réaliste, les cours fonctionnant en séquence. Ce travail est très exigeant et peu payant. Elle a également obtenu un dégrèvement de 25 % pour un projet de revalorisation du français qui touche les élèves mais aussi toutes les catégories de personnel du collège.

À une question d'Alain Dion qui demande d'où vient cette nouvelle problématique de reconnaissance des acquis, Claude Gaudreau répond que ça vient de la volonté d'arrimage des formations professionnelles et techniques, d'une pression pour augmenter le taux de diplomation. Luc Jobin ajoute que c'est un surplus de travail lourd, ennuyant et inutile, et qu'en éducation spécialisée, on ne reconnaît pas les profs comme experts pour effectuer ce travail. Lucie Hupé ajoute qu'on observe un retour d'élèves décrocheurs qui veulent se faire reconnaître une expérience de travail en remplacement de cours, situations où se manifeste beaucoup de mauvaise foi.

Techniques policières

On a embauché une enseignante criminologue sur un poste permanent. La clientèle est stable. On a appris que les règles d'admission à l'école de police de Nicolet allaient se resserrer : on ne prendra plus toutes les finissantes et les finissants du collège.

Informatique

Georges LeBel fait observer une légère hausse d'effectifs en informatique : on a 19 élèves en première année, tous ravis de disposer gratuitement d'un portable pour la durée de leurs études. On se réjouit également de l'aménagement de nouveaux locaux.

Histoire, géographie

Selon Jacques Ouellet, tout va bien. On a une retraite, une permanence.

Techniques administratives

Lucie Hupé annonce trois permanences. La clientèle est stable. Elle suggère d'informer les profs au bord de la retraite des possibilités de participer au programme volontaire de réduction de temps de travail, de la possibilité de traitement différé, ce qui libérerait des tâches pour des nouveaux profs. Lucie Patry souligne l'intérêt d'organiser des séances d'information sur tous ces programmes.

Mécanique du bâtiment

Isabelle Vézina explique la situation difficile pour le personnel enseignant de son département. Il reste 4 profs, dont un en congé de maladie. On doit embaucher un prof pour donner cinq cours. En attendant, tous les profs sont en surtâche en assumant ces charges d'enseignement.

Mathématiques

Deux profs sont en congé. On a embauché un nouveau prof et un remplaçant. Deux retraites sont à prévoir. On a formé un comité pour concocter un cours de mise à niveau pour les élèves arrivant du secondaire.

Techniques d'éducation spécialisée

Luc Jobin annonce une permanence et le retour à temps partiel d'une enseignante en congé. La rencontre avec Dany April, coordonnateur adjoint à la DSÉ, qui commence une tournée des départements, s'est avérée très positive. On garde l'œil sur le projet de loi 50, qui vise à définir des tâches pour l'Office des professions (il n'existe pas d'ordre pour les professions qu'exercent les finissantes et finissants de leur programme). On a une clientèle stable de 70 élèves, mais dont certains sont très faibles. Le nouveau plan de travail arrivé inopinément demande un travail auquel on ne s'attendait pas. Luc observe qu'on commençait à maîtriser Déclit et qu'on se voit obliger de passer à Omnivox.

06. ENSEIGNER AU COLLÉGIAL... PORTRAIT DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Documentation : Copie de la lettre d'appui, datée du 6 octobre 2008, adressée à M^{me} Michelle Courchesne du MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux dans les cégeps.

Les membres prennent connaissance du document émis par la FAC (Fédération autonome du collégial) décrivant les opérations prévues avant le 6 octobre. Claude Gaudreau rappelle que seulement 10 % des montants accordés à l'enseignement sont accordés au volet E (enseignement). Et comme ces sommes couvrent surtout des activités en périphérie de l'enseignement, elles ne conduiront pas à une réduction de la tâche enseignante.

Les trois fédérations syndicales, FAC, FEC-CSQ et FNEEQ-CSN, veulent recueillir avant le 2 octobre les signatures d'un maximum de profs, pour appuyer la lettre envoyée à la ministre Courchesne demandant un réinvestissement dans l'éducation. Claude explique et sollicite l'aide des déléguées et délégués pour les recueillir dans leur département.

Le lundi 6 octobre, nous aurons besoin de membres pour participer à un piquetage symbolique entre 7 h 30 et 8 h 15. Nous distribuerons des tracts, des copies de la lettre adressée à la ministre et des pommes pour souligner la *Journée des enseignantes et enseignants* (le 5 octobre, dimanche). Claude Gaudreau dit qu'on doit voir en cette activité une préparation à la négo. Un communiqué sera envoyé à la presse.

Si le document final de la plate-forme de l'Intersyndicale enseignante régionale est finalisé, on prévoit également une conférence de presse le 1^{er} octobre pour la rendre publique.

Daniel Guay demande si les 70 000 \$ accordés à notre collègue sont récurrents. Claude Gaudreau répond qu'on a la garantie de les recevoir pour 3 ans, que vraisemblablement, au bout des 3 ans, ils devraient être réintégrés dans le budget régulier. Dans l'ensemble de la province, à cause des axes déterminés d'avance par le Ministère pour l'utilisation des fonds envoyés, 10 % du réinvestissement va dans l'enseignement. Ici, on a haussé le pourcentage à 14,7 %.

Il ajoute que les réinvestissements dans l'enseignement seront vraisemblablement proposés en augmentations de salaire plutôt qu'en révision de la tâche.

Luc Jobin trouve que dans le document final décrivant la profession enseignante, le texte est nettement insuffisant quant à la description du travail lié à la supervision de stages. Claude Gaudreau répond que le retour patronal sur le texte a pu diluer le contenu proposé par les profs.

07. POLITIQUE DU DOUBLE EMPLOI

Documentation : Projet de la politique relative au double emploi extrait du Cahier de gestion du Collège de Rimouski

Philippe Beaulac explique le contenu du document préparé par le collège. Alain Dion dit qu'on doit lire le texte et voir s'il concorde avec le contenu de la convention collective à ce sujet.

Josée Ruest dit que devrait être précisé le temps de disponibilité pour un prof à temps complet au collège. Claude explique que le document ne parle ni de l'embauche, ni des conditions de travail.

Catherine Paradis observe que la signature d'un tel document ne donne rien aux profs et peut se retourner contre eux.

Luc Jobin demande s'il existait déjà une politique et si le document présenté concerne également la formation continue. Claude dit que l'outil de référence déterminant est la convention collective, qui prévoit des règles de régie interne à ce sujet. Le projet mis sur la table sera soumis au Conseil d'administration, il nous a été envoyé pour information, il ne s'agit pas d'une consultation.

Daniel Guay dit qu'on devrait l'appliquer aux élèves et aux DG...

Georges LeBel informe qu'auparavant on n'embauchait pas pour combler 0,3 ETC d'une tâche : la politique favorisait l'engagement à l'interne.

Isabelle Vézina dit qu'on manque de balises pour vérifier si cette politique est bonne. Robin Cormier est d'accord.

Philippe Beaulac dit que le projet vise tout le personnel (dont une bonne partie n'est pas assujettie à notre convention). Dans certains secteurs, on rencontre des problèmes de baisse de qualité des services à cause d'employés trop occupés ailleurs. Claude ajoute que nous ne devrions pas trop nous inquiéter; les problèmes dont on veut obtenir la résolution par cette politique ne sont pas engendrés par des profs.

08. DIVERS

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Danièle Dumont et Lise Côté trouvent la demande de Plan de travail récemment envoyée aux coordonnatrices et coordonnateurs un peu cavalière. Danièle Dumont explique que leur plan de travail était prêt et que maintenant il faudrait le refaire selon le modèle proposé par la direction. Elle s'inquiète de la tangente contrôlante observable dans la démarche de la direction des études. Jacques Ouellet ajoute qu'on a eu à faire un travail qui s'avère inutile parce qu'on doit le reprendre maintenant.

09. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment appuyée, il est résolu de lever la réunion à 17 h 5.